

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

99<sup>ème</sup> session du Conseil de l'Organisation Internationale  
pour les Migrations (OIM)

Genève : 29 novembre - 2 décembre 2010

\*\*\*\*\*

Point 2 : Election des membres du bureau

\*\*\*\*\*

Déclaration d'Idriss Jazaïry, Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
Président du Conseil

\*\*\*\*\*

Genève, le 29 novembre 2010

**Merci,**

C'est pour moi un honneur et un privilège de présider aux destinées de la 99<sup>ème</sup> session du Conseil de l'OIM.

Permettez-moi d'exprimer mes sincères remerciements à tous les Etats membres pour le soutien apporté à ma candidature à cette fonction.

Mes félicitations vont également aux autres membres du Bureau, Leurs Excellences l'Ambassadeur Représentant permanent de l'Autriche et l'Ambassadeur Représentante de la Colombie et la Représentante du Bangladesh en leur souhaitant plein succès dans leurs fonctions respectives de 1<sup>er</sup> vice président, de 2<sup>ème</sup> vice président et de rapporteur.

Je tiens particulièrement à remercier mon prédécesseur l'Ambassadeur Shinichi KITAJIMA du Japon, dont le travail intense tout au long de son mandat mérite d'être salué.

Environ 214 millions de personnes, soit 3% de la population mondiale, sont reconnues comme migrants internationaux. C'est ce qu'affirme l'important rapport de l'OIM sur l'état de la migration dans le monde en 2010. Ce rapport sera lancé au cours de la présente session, par le Directeur général sous le thème de « L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements ». Nous aurons le privilège d'écouter avant le lancement de ce rapport une présentation de notre invitée spécial, en l'occurrence Mme. Cecilia Malmström, Commissaire aux Affaires intérieures à la Commission européenne, sur le même thème.

Les migrations internationales sont devenues une priorité dans l'agenda politique mondial comme l'ont confirmé les quatrièmes assises du Forum global mondial sur la migration et le développement que le Mexique a abrité récemment avec succès.

L'intensification du dialogue international sur la migration a conduit à un changement dans la perception des politiques migratoires.

Aujourd'hui, la problématique de la migration n'est plus appréhendée dans une perspective purement nationale ou bilatérale mais plutôt comme un phénomène mondial, qui pose des défis et offre des opportunités en matière de développement tant pour les pays d'origine que pour ceux de destination.

Les discussions multilatérales auxquelles participent des représentants des différents pays et organisations permettent une coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination, pour la promotion des droits humains et du bien-être des migrants ainsi que pour la valorisation de leur apport au profit des économies des pays concernés.

L'OIM qui joue un rôle crucial en la matière commémorera en 2011 ses 60 années d'une existence consacrée aux migrants.

Cette commémoration symbolique renvoie inévitablement à la période de l'après-Seconde Guerre mondiale, où l'OIM était appelée à assurer la réinstallation des réfugiés et des personnes déplacées d'Europe de l'Est.

L'Organisation a vu progressivement sa couverture géographique s'élargir à travers le monde pour aider à surmonter les défis liés aux flux migratoires. Au nombre de ceux-ci figurent aujourd'hui les interventions humanitaires dans des situations d'urgence et face aux déplacements provoqués par les changements climatiques, les programmes de retour et de réintégration des migrants dans des situations d'après-crise et la mobilisation d'une aide multiforme au profit des migrants.

Sans appartenir au système des Nations unies, même si elle entretient des rapports étroits avec celui-ci, l'OIM s'est imposée par son dynamisme dans son domaine d'activité au plan international. Son rôle s'est approprié par nos gouvernements soucieux de mieux maîtriser le phénomène migratoire pluri-directionnel qui ne cesse de prendre plus d'ampleur.

Ainsi au Lesotho, à la République centrafricaine, à Timor-Leste, au Botswana et au Swaziland, on présente des demandes d'admission qui seront examinées au cours de nos travaux.

Les acteurs non gouvernementaux ont également pris conscience de l'importance de l'action de l'OIM dans le cadre d'une meilleure gestion des flux migratoires. Ils s'y impliquent activement,

Je saisis cette occasion pour féliciter notre Directeur général et notre Directrice générale Adjoint pour leur dynamisme et leur engagement constant en faveur des objectifs de l'action collective au profit des migrants. Je rends aussi hommage à l'ensemble du personnel de l'Organisation pour leur dévouement.

A son arrivée à la tête de l'OIM, le Directeur général s'est fixé à juste titre trois grandes priorités, à savoir l'appropriation de l'OIM par les Etats membres, le renforcement des partenariats et la professionnalisation de son équipe. L'objectif qu'il s'est fixé avec notre appui était de redynamiser l'Organisation pour répondre aux réalités de l'heure.

En effet, l'OIM connaît aujourd'hui une expansion considérable en termes de composantes, de programmes, d'activités, d'effectifs, de bureaux extérieurs et de financements. Cette évolution intervient cependant dans un contexte de crise financière et économique mondiale avec ce que cela implique comme épreuves ciblant particulièrement les migrants.

Dans ce cadre, deux grands chantiers de réformes portant sur la structure organique et le budget de l'Organisation ont été lancés. Nous attachons du prix au parachèvement de ces réformes en préservant le consensus qui est la force constitutive de l'OIM.

Au cours de la présente session nous aurons à revenir certainement sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de ces réformes. Nous le ferons à l'occasion de l'examen d'une série de questions liées à la gouvernance de l'OIM en particulier les questions budgétaires et administratives et la mise œuvre de la Stratégie de l'Organisation.

Ces questions et d'autres seront certainement abordées au cours du débat général qui se tiendra dans le cadre de nos travaux.

Le segment thématique de haut niveau verra cette année la participation de plusieurs intervenants de haut rang et portera sur le thème « Migration et mutations sociales ». Une séance sera consacrée à l'examen des « Faits marquants sur la scène migratoire : Eléments nouveaux de premier plan ». Enfin, un dialogue interactif avec le Groupe mondial sur la migration (GMG) aura lieu au cours de la session du Conseil.

Je souhaite plein succès à nos travaux en comptant sur votre active participation.